



Motion d'Assemblée Générale

Les personnels d'Orly présents ce jour ont pris connaissance de la lettre du Directeur Général en date du 28 juillet 2006 mais ce n'est pas la réponse qu'ils attendaient : ils refusent que leurs revendications soient étudiées dans le cadre des discussions protocolaires.

En attente du reclassement d'Orly dans le même groupe que les CRNA et Roissy, ils s'en tiendront à une application stricte de la réglementation.

Les personnels mandatent les organisations syndicales pour déposer un préavis de grève à partir de début septembre

Cette motion a été adoptée par 93 % des présents

Orly le mercredi 2 août 2006